



ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2019 ¹	Taux d'imposition communaux de 2019 ²	Taux d'imposition plafonnés 2020 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 ⁴	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
Taxe d'habitation.....	21 535 762	>>>	22 460 000	1 217 332
Taxe foncière (bâti).....	13 979 314	>>>	14 709 000	3 575 758
Taxe foncière (non bâti).	77 082	>>>	77 800	21 628
CFE.....		>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : ⁴ 193 605				Total : 3 597 386
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : ^{4b} >>>				

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

5042944 - 113 582 - 1 217 332
 Produit nécessaire à l'équilibre du budget ⁶ - Total allocations compensatrices - DCRTP - Produit prévisionnel de TH

Produit des IFER ⁸ - 114 644 + Versement GIR ¹¹ - 3597 386 = 3597 386
 TASCOM ¹⁰ - Prélèvement GIR ¹¹ - Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée :

Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3) ⁶	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ¹² ⁸	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8) ⁹	3. TAUX VOTES ¹² ¹⁰	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 ¹¹	Produit correspondant (col.10 x col.11) ¹²
Taxe foncière.....	3597 386	24,31	24,31	14 709 000	3 575 758
Taxe foncière (non bâti)...	3 597 386	27,80	27,80	77 800	21 628
CFE.....	>>>				
Produit attendu				Produit fiscal attendu	
3 597 386				3 597 386	
Produit à taux constants (hors TH)					

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A CAEN le 09 MARS 2020
 Le directeur DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
 BERNARD TRICHET

A OUISTREHAM le 29 JUIN 2020
 Le maire,
 A OUISTREHAM





COMMUNE : 488 OUISTREHAM
 ARRONDISSEMENT : 14 CAEN
 TRÉSURIERIE SPL : TRÉSURIERIE DE OUISTREHAM

TAUX
FDL
 2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (13)

Taxe d'habitation : 104 966
 Taxe foncière (bâti) : 5 963
 a. Personnes de condition modeste : 17
 b. Baux à réhabilitation et autres allocations : 1 447
 c. Exonération de longue durée (logements sociaux) : 1 189
 Taxe foncière (non bâti) :
 Taxe professionnelle / CFE :
 a. Réduction des bases des créations d'établissements : 0
 b. Exonération en zones d'aménagement du territoire :
 c. Autres allocations : 0
 Dotation pour perte de THLV :

2. BASES NON TAXEES (14)

Bases exonérées par le conseil municipal
 Taxe foncière (bâti)
 Taxe foncière (non bâti)
 Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
 Bases exonérées par la loi
 Taxe foncière (bâti)
 Taxe foncière (non bâti)
 Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
 Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles
3. CVAE (15)
 a. CVAE : part nette versée par les entreprises
 b. CVAE : part dégrèvée
 c. CVAE : part relative aux exonérations compensées
 d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées

4. PRODUIT DES IFR (8)

Éoliennes & hydroliennes
 Centrales électriques
 Centrales photovoltaïques
 Centrales hydrauliques
 Transformateurs
 Stations radioélectriques
 Gaz – Stockage, transport

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (16)

	Taux moyens communaux de 2019, au niveau départemental (14)		Taux plafonds 2020 (15)	Taux 2019 des EPCI (16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 – col.16)
	national (13)	départemental			
Taxe foncière (bâti).....	21,59	25,88	64,70	0,95800	63,74
Taxe foncière (non bâti).	49,72	34,16	124,30	3,81000	120,49
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)

Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale
>>>	>>>
Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2019 : national	communal
>>>	>>>

Taux de CFE perçue en 2019 par la commune, la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique : 25,71

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée :
 Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés :